

■ **Sladjana Terlinchamp**, à Thônex, CH-660-0819004-4, exploitation d'un hôtel à l'enseigne 'Hôtel de Vilette' et d'un café-restaurant à l'enseigne 'Café-restaurant de Vilette' (FOSC du 28.10.2004, p. 6). La procuration de Kreutzer Yvonne est radiée. Procuration individuelle a été conférée à Vicente Prudencio, de Thônex, à Veyrier.

Journal no 9088 du 21.07.2005
(02951672 / CH-660.0.819.004-4)